



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat
de Versailles
3 Bld de Lesseps
78017 Versailles

Inspection de
l'Éducation nationale

Dossier suivi par :

-Fatïha Cherara
-Bruno Girard
-Valérie Legallicier
-Michèle Sendre

IEN lettres-histoire-
géographie

Tél.

01 30 83 40 84

Mél

ce.ien

@ac-versailles.fr

Les IEN de lettres-histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de lettres - histoire - géographie

s/c de

Mesdames et Messieurs les Proverseurs
des lycées professionnels publics

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des lycées professionnels privés

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'EREA

Versailles, le 7 septembre 2017

Chères et chers collègues professeurs en lettres-histoire-géographie

En ce début d'année scolaire 2017-2018, nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les « nouveaux » professeurs affectés dans notre académie : professeurs stagiaires, néo-titulaires, contractuels ou nouvellement mutés. Nous leur souhaitons une bonne installation et nous comptons sur les « anciens » pour leur réserver le meilleur accueil possible. Comme chaque année, nous venons aussi vers vous afin de vous communiquer diverses informations qui pourront vous être utiles pour mener à bien vos différentes missions.

Les inspecteurs pédagogiques référents dans les départements de l'académie :

Yvelines

78

Bruno Girard
bruno.girard@ac-
versailles.fr

Essonne

91

Valérie Legallicier
valerie.legallicier@ac-
versailles.fr

Hauts-de-Seine

92

Fatiha Cherara
fatiha.cherara@ac-
versailles.fr

Val d'Oise

95

Michèle Sendre
michele.sendre@ac-
versailles.fr

Notre collègue Annie Couderc a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui exprimons toute notre amitié, notre gratitude et notre profonde reconnaissance pour le travail accompli durant toute sa carrière d'inspectrice. En votre nom à toutes et à tous, nous lui souhaitons le meilleur.

Nous souhaitons la bienvenue à notre collègue Fatiha Cherara qui a la responsabilité des Hauts-de-Seine.

Quatre professeurs-aides à l'inspection se joignent à nous cette année pour effectuer des visites-conseils :

Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val d'Oise
Nathalie Le Naour	Françoise Camus	Gérald Ritter	Alex Antiste

L'académie de Versailles se caractérise par une richesse et une diversité sociales, scolaires et territoriales. Fruit d'une réflexion collective et partagée entre tous les acteurs de la communauté éducative, le projet académique "Versailles 2020" s'organise autour de trois axes :

- réussir à tout niveau et dans chaque territoire,
- apprendre et agir dans le monde du 21^{ème} siècle,
- mobiliser les intelligences.

Ces priorités définissent notre feuille de route collective.

⇒ **Lien vers le projet en hypertexte** (sur "Versailles 2020") :

<http://www.ac-versailles.fr/Projet%202020/pid36347/accueil-projet.html>

En cette rentrée, la liberté et la responsabilité individuelles et collectives au sein des équipes et des établissements trouvent toute leur place dans la mise en œuvre de parcours de réussite pour chaque élève. Cette dynamique inscrite dans une logique de continuité inter-degrés et inter-cycles doit se poursuivre dans les lycées et l'enseignement supérieur.

Nous saluons l'engagement et la créativité dont vous faites preuve pour répondre aux besoins des élèves en variant les modalités pédagogiques et en différenciant les approches. Nous encourageons tous les projets pédagogiques dans lesquels vous inscrivez vos classes et qui visent toujours l'excellence, l'ouverture, le partage. N'hésitez pas à nous faire part de vos actions : ces informations trouveront toute leur place dans la nouvelle rubrique de notre site académique « Bravo ! » Notre site reste un espace d'information précieux pour chacun et chacune. Nous vous invitons à le visiter régulièrement. Ce site est vôtre et contribue à valoriser votre engagement, votre travail et celui de vos élèves.

⇒ **Lien** : <http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr>

Dans le cadre du protocole **Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)**, chaque enseignant bénéficiera désormais de trois rendez-vous de carrière obligatoires (6^e, 8^e et 9^e échelons). Ils seront pour vous une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur votre pratique, vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel. Si vous êtes éligibles cette année à l'un de ces rendez-vous, cette information apparaît sur l'application I-Prof. Vous serez informés de notre venue via l'application SIAE.

⇒ **Lien** : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Cette réforme de l'évaluation ouvre les perspectives d'un accompagnement professionnel, didactique et pédagogique qu'il nous reste encore à construire avec vous tous dans le seul but partagé de développer les compétences de chacun et ainsi améliorer qualitativement le service public d'éducation. N'oubliez pas à cette occasion de renseigner votre C.V. sur I-Prof et la fiche de préparation prévue en annexe du guide du rendez-vous de carrière. Les inspectrices et l'inspecteur seront aussi intéressés par tout document permettant de contextualiser la séance observée et profiteront de cette rencontre pour faire un point avec vous sur les formations suivies ou souhaitées.

Le Plan Académique de Formation reste accessible jusqu'au 18 septembre 2017. Le développement de compétences professionnelles et l'actualisation de connaissances sont deux enjeux majeurs pour tout enseignant et doit rester l'une de vos priorités. Nous vous encourageons vivement à vous inscrire dans l'une des nombreuses opportunités que le PAF offre à chacune et chacun. Un extrait sélectif est en ligne sur notre site disciplinaire pour vous aider à faire votre choix. Ces formations y sont pour nous prioritaires sur toutes les autres car fléchées spécifiquement « PLP Lettres-Histoire-Géographie », mais vous pouvez aussi trouver d'autres propositions tant disciplinaires que transversales.

⇒ **Lien** : <http://www.ac-versailles.fr/cid117300/plan-formation-2017-2018.html>

⇒ **Lien** : <http://www.lettres-histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1271>

Les nouvelles modalités des épreuves de CAP en Français, Histoire-Géographie et EMC pour la session 2018.

Elles sont précisées dans l'arrêté du 6 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général. L'arrêté rappelle et précise les modalités pour les candidats suivant une formation au CAP (a.1) et présente les nouvelles modalités pour les candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel (a.2) c'est à dire les candidats passant le CAP comme diplôme intermédiaire en CCF (élèves scolarisés dans certaines classes de première professionnelle).

⇒ **Lien** : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/12/6/MENE1635855A/jo>

Enfin, nous vous rappelons que des modifications concernant l'organisation des enseignements en troisième prépro sont intervenues récemment et sont consultables dans le B.O. n°22 du 22 juin 2017, arrêté du 16-6-2017 - J.O. du 18-6-2017.

⇒ **Lien** : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117828

Encore une fois nous vous souhaitons une merveilleuse rentrée scolaire à vous et vos élèves.

Très cordialement.

Fatiha CHERARA

Bruno GIRARD

Valérie LEGALLICIER

Michèle SENDRE